

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2024-081

Date de la convocation : 10/10/2024

Membres en exercice : 23

Membres présents : 16

Membres votants : 17

Le dix-sept octobre deux mille vingt-quatre, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes Danielle ANDREY, Nadège LAMPSON-GUEILLOT, Françoise PAYEN et MM Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Bruno DAUPHY, Vincent FLEURY, Pierre LAURENT-CHAUVET, Gérald LORFEUVRE, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, Désiré NANJI, Pierre POTRON, Jean-Pol RICHELET, Vincent THIERION et Benoît SINGLIT.

Représenté : M. Jean DE POUILLY donne pouvoir de vote à M. Pierre LAURENT CHAUVET.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF OPERATION
PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT**

Vu les statuts de la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise et notamment la compétence « Politique du logement et du cadre de vie »,

Vu la délibération n° DC2021/147 du 30 Septembre 2021 approuvant la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat à l'Echelle des Communautés des Communes de l'Argonne Ardennaise, des Crêtes Préardennaises et du Pays Rethélois pour une durée de 5 ans,

Vu la délibération n° DC2022-18 du 7 avril 2022 approuvant la convention avec l'ANAH (Agence Nationale de Habitat), la Région Grand Est et les Communautés de communes de l'Argonne Ardennaise, du Pays Rethélois et des Crêtes Préardennaise,

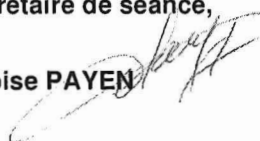
Vu la délibération n°DC2022/19 du Conseil communautaire du 7 avril 2022 confiant délégation au Bureau pour l'attribution des aides afférentes à la mise en œuvre du Fonds commun d'intervention lié à l'OPAH,

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, DECIDE, à l'unanimité :

- **D'ATTRIBUER** les subventions conformément au tableau annexé à la présente délibération.
- **DE CHARGER** le Président de signer tous les actes à intervenir.

La secrétaire de séance,

Françoise PAYEN



Le Président,



Benoît SINGLIT

Annexe à la Délibération DB2024-081

Nom	Prénom	Adresse	Ville	Thématique	Gain énergie / Situation autonomie	Projet	Cout du projet TTC	Cout du projet HT	Montant éligible	Subvention Com. Com.	Subvention ANAH
			08400 BRECY- BRIERES	Précarité énergétique	65,67%	VMC Installation de volets isolants Chauffe-eau thermodynamique Changement des menuiseries Isolation des murs par l'intérieur Isolation des rampants de toiture en pente	67 408,00 €	63 894,00 €	63 874,00 €	6 387,00 €	57 550,00 €
			08240 THENORGUES	Autonomie	Adaptation séniors (+ 60 ans)	Adaptation de la salle de bain	4 910,00 €	4 464,00 €	4 464,00 €	446,00 €	2 232,00 €
			08240 BELLEVILLE ET CHATILLON SUR BAR	Autonomie	Adaptation séniors (+ 60 ans)	Adaptation de la salle de bain	13 398,50 €	12 700,00 €	12 700,00 €	1 270,00 €	6 350,00 €
			08240 BELLEVILLE ET CHATILLON SUR BAR	Autonomie	Adaptation séniors (+ 60 ans)	Adaptation de la salle de bain	14 058,96 €	12 729,95 €	10 705,60 €	1 071,00 €	5 353,00 €

			08240 LANDRES-ET- SAINT- GEORGES	Autonomie	Adaptation séniors (+ 60 ans)	Adaptation de la salle de bain	4 215,46 €	4 215,46 €	4 215,46 €	422,00 €	2 107,73 €
LHI : Lutte contre l'habitat indigne GIR : Groupe Iso Ressources							Total subvention			9 596,00 €	73 592,73 €